



AVIS PUBLIC

BUDGET POUR L'ANNÉE 2026 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026, 2027 et 2028

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière et directrice générale adjointe que :

Le budget de la Ville de Rivière-Rouge pour l'année 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028, seront adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu, **le lundi 19 janvier 2026, immédiatement après la fin de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à 19 h**, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que les périodes de questions porteront exclusivement sur le budget 2026 et tout mode de financement d'une dépense qui y est prévue ou sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 9^e JOUR DE JANVIER 2026

**Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe**